



BARÈME DES HONORAIRES TTC (TVA 20 %)

Au 20 janvier 2024

TRANSACTION

Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés sur le prix de vente net vendeur.

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 100.000 €	10 %
Entre 100.001 € et 200.000 €	7 %
Entre 200.001 € et 300.000 €	6 %
Supérieur à 300.001 €	5 %

LOCATION

Les honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail et d'état des lieux d'entrée sont partagés entre le bailleur et le locataire selon décret et zone ci-dessous. Le montant à la charge du locataire ne pouvant excéder celui à la charge du bailleur.

Zone	Honoraires Locataire	Etat des lieux entrée Locataire	Honoraires Bailleur	Etat des lieux entrée Bailleur
Très tendue	12€ / m ²	3€ / m ²	12€ / m ²	3€ / m ²
Tendue	10€ / m ²	3€ / m ²	10€ / m ²	3€ / m ²
Hors zone	8€ / m ²	3€ / m ²	8€ / m ²	3€ / m ²

Honoraires d'étude de solvabilité de dossier à la charge du bailleur : 200 € TTC

La location des parkings est facturée 150 € TTC à chacune des parties.



Achat - Vente - Location

SASU au capital de 1 000 € - 894 149 160 R.C.S. Versailles - Carte Professionnelle : Transaction CPI78012021000000061 délivrée par la CCI

Paris Ile de France - Garantie : MMA, 14, bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cedex 9 - Transactions sans maniement de fonds -

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21